

2008/143 - DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MUSEE URBAIN TONY  
GARNIER (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 avril 2008 par lequel M. le Maire expose  
ce qui suit :

«En sa qualité de membre fondateur du Musée, la Ville de Lyon siège  
au Conseil d'administration. Nous devons désigner un représentant :

Je vous propose la candidature de Georges KEPENEKIAN.»

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le statut de l'Association ;

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ;

**DELIBERE**

Est désigné pour représenter la Ville de Lyon au sein du Conseil  
d'Administration du Musée Urbain Tony Garnier :

\* Georges KEPENEKIAN

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

G. COLLOMB